

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 165/2023

A LA SOCIETE REM CORP SARL

Après avoir reçu le marché de Prestations de Services et de Fournitures d'Equipements, conclu avec le Conseil National de Sécurité, pour un montant total hors taxe de dollars américains soixante-cinq millions sept cent vingt mille (USD 65 720 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre cent soixante mille quarante (USD 460 040).

Fait à Kinsasa, le 12/09/2023.

Pour servir et valloir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier a.i

Raymond M L YUMBA  
Directeur Général a.i

